

CROISSANCE INVESTISSEMENT



SOCIETES NON COTEES
Financement et liquidité.

Editée et imprimée par **CROISSANCE INVESTISSEMENT**

Dépôt légal à parution - numéro spécial gratuit

Rédacteur en Chef: - Emmanuel Garin

Téléphone : 07.58.86.64.90 - Email : croissanceinvestissement@gmail.com

DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES REGIONALES ET LOCALES

Des dizaines de candidats sont signataires du Pacte pour la Transition et se sont ainsi engagés à intégrer des mesures de transition écologique et sociale dans leur programme pour les élections municipales.

La transition écologique et énergétique sensibilise de plus en plus les habitants et les entreprises. Dans l'immobilier, on voit par exemple se développer les bâtiments en structure bois.

Comment impliquer les habitants dans le financement et le développement de leurs entreprises locales, créatrices d'emplois, de recettes fiscales et de renforcement du lien social.

Dans un contexte social et politique qui démontre toujours plus le sentiment d'éloignement et d'abandon de certaines populations rurales («Mouvement des Gilets Jaunes»), et leur déconnexion avec l'économie et les entreprises régionales, les initiatives prises tant à l'échelon européen que national, demeurent louables.

Mais la mise en œuvre des évolutions qu'elles proposent sont néanmoins complexes.



Elles n'apportent pour l'instant pas de solutions simples et efficaces pour répondre aux besoins immédiats de financement en fonds propres et d'engagement des français pour leurs entreprises.

À l'échelon local, selon des sondages réalisés par le cabinet CiiB, sur un échantillon de 500 programmes présentés par les candidats aux prochaines élections municipales, 90% d'entre eux ne prévoient rien pour le développement économique des territoires, une thématique qui semble remise au second plan des priorités des candidats, quand elle n'est pas purement et simplement éludée.

La loi du 6 août 2015 (votée mais non appliquée) avait pour ambition de fournir un circuit court de financement régional et les efforts de l'Union Européenne visent également à faciliter l'accès aux marchés de capitaux de ces mêmes entreprises.



Le développement économique, l'attractivité, le renforcement des territoires et du lien social figurent parmi les missions essentielles d'une collectivité territoriale. Elles escomptent en retour de leur engagement des retombées positives en matière fiscale et financière, une baisse du chômage et un climat social plus apaisé.

Du côté des entreprises, le manque d'appétence des investisseurs institutionnels, couplé à la difficulté et la complexité à trouver des financements bancaires, freinent les ambitions de croissance, et impactent mécaniquement la réalisation des investissements qui sont nécessaires pour l'assurer, tant au plan matériel qu'humain. En bref, les outils et les solutions permettant de concilier ces deux objectifs clés demeurent exceptionnels, peu lisibles, peu accessibles.

Le financement des sociétés non cotées.

Par Jean Salwa – PDG de CIIB et doyen de la Bourse de Paris
et Didier Salwa - DG de **CIIB** (cabinet de conseil pour PME)

**287 entreprises emploient à elles seules
4 millions de salariés près de 30% de
tous les salariés de l'Hexagone.**

5800 ETi emploient 3,3 millions de
salariés soit 26 % des emplois

140 000 PME emploient 3,8 millions de
salariés soit 28 % des emplois

3 670 000 micro entreprises de moins de
10 personnes n'emploient elles que 2,4
millions de salariés soit 16 %

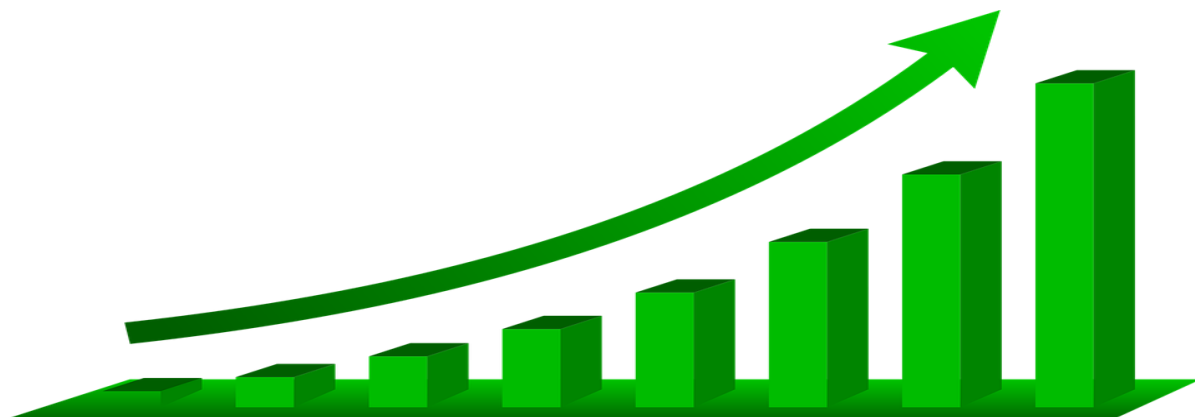


Ce sont les petites et
jeunes entreprises qui sont
les plus susceptibles d'être
agiles et aptes à se
développer rapidement.

Quand **elles sont sur un secteur
porteur d'activité, bien dirigées
et disposent de fonds propres** ,
elles ont un potentiel de
croissance et de plus-values
« plus important que le grands
groupes internationaux cotés en
bourse » .

L'actionnariat de proximité régional en direction des TPE PME locales et régionales aide les entreprises à croître, à créer des emplois et leur assure une pérennité.

On peut ainsi envisager de faire revivre économiquement les déserts économiques régionaux qui délocalisent et dépérissent avec la mondialisation.



Le capitalisme populaire doit être un désir spontané de participer aux développements d'entreprises locales régionales voir nationales qui apporteront de la croissance économique locale mais aussi un placement pouvant distribuer des dividendes et des plus-values.

Cela est possible en permettant au public d'acheter des parts/actions de TPE/PME ambitieuses répondant aux besoins économiques et humains locaux ou régionaux et acceptant de partager le fruit de sa croissance.

Cette situation permettrait alors aux particuliers d'Investir dans les entreprises locales ou de proximité et de diversifier leur patrimoine.

Les particuliers investisseurs visant sur du long terme peuvent espérer que leur placement soit un complément pour leur retraite.



Depuis 1980, CiiB milite pour développer l'actionnariat populaire en direction des TPE et PME régionales .

C'est dans les années 1980 que s'est développé grâce aux bourses régionales un actionnariat régional à travers la France. L'idée qui s'est amorcée à partir de 1981 a eu un énorme succès et a servi en 1986 de tremplin aux privatisations.

Après la fermeture en 1990 des 7 bourses régionales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes), où 50 sociétés y ont été introduites par CIIB.

CIIB a créé la Fédération Love Money pour continuer de permettre aux particuliers, d'investir sans la Bourse, dans des sociétés non cotées dans le cadre d'associations d'investissement (clubs d'investisseurs).

15 ans plus tard, le crowdfunding « equity » a médiatisé le concept de financement d'entreprises **non cotées sur les start-ups avec la foule..**

L'objectif est de permettre au public de proximité d'investir dans les PME locales non cotées qui ont à terme le potentiel d'être introduites en bourse.

Créer des places d'échanges locales de gré à gré pour les PME / TPE en croissance.

Les moyens informatiques modernes permettent désormais de créer de multitudes mini-places de négociations locales (une par entreprise), sans intermédiaire, avec échange d'actions et règlements de gré à gré.



Pour se structurer, un système de liquidité (achats et reventes d'actions), de sécurité et de protection des minoritaires issues des règles de l'AMF et d'Euronext a été mis en place par CIIB.

Ces **mini-places** doivent ainsi permettre de financer avec l'affectio-societatis local les fonds propres qui manquent aux TPE et PME.



**Ouvrez votre capital
avec le Carnet
d'annonces**

Le Carnet d'Annonces apporte aux PME un moyen qui leur permet de mobiliser l'épargne locale et régionale en réalisant des augmentations de capital pour financer leur croissance.

Trouvez ainsi des capitaux pour croître et comme outil de passage de relais générationnel.

Plus d'infos:
01 42 46 11 73
07 58 86 64 90



**Le Carnet d'Annonces
permet aux
épargnants d'investir
en direct dans les
entreprises de
proximité de leurs
choix et de
s'impliquer dans
l'économie
de leur territoire.**

Le cabinet CiiB, acteur militant du financement en fonds propres des entreprises régionales par l'actionnariat populaire depuis bientôt 40 ans, met à la disposition de l'économie locale un instrument simple.: le « **Carnet d'Annonces** », hérité des bourses régionales fermées en 1990.

Il permet aux épargnants d'investir en direct dans les entreprises de proximité et de s'impliquer dans l'économie de leur territoire. La solution, solidaire et éthique, s'inscrit dans le cadre d'un capitalisme local et social, repensé pour mieux répondre aux nouveaux enjeux, à la fois sociologiques et économiques auxquels doivent répondre les acteurs publics et territoriaux face aux difficultés que rencontrent leurs administrés.



Financement et liquidité des sociétés non cotées

LE CARNET D'ANNONCES

Le carnet d'annonces mis en place par CiiB permet de fournir une liquidité pour les transactions de titres de sociétés non cotées en Bourse (Valable pour les SA).

Le carnet d'annonces représente ainsi un **marché secondaire non centralisé** pour les titres de sociétés non cotés. Les transactions sur les titres non cotés d'une entreprise se réalisent entre les acheteurs et vendeurs (actionnaires) sur la plateforme installée par CiiB sur le site internet de l'entreprise.



Le carnet d'annonces est ainsi une **plateforme de gestion de cessions de titres**, de gré à gré avec respect des règles Euronext et AMF. Mais c'est également une Solution web pour les entreprises prévoyant leur introduction sur **Euronext Access**.



**CIIB est labellisé par le Pôle de
compétitivité mondial Finance
Innovation pour sa solution
Carnet d'Annonces.**

**CROISSANCE
INVESTISSEMENT**

FORMATION

PREMIERE SESSION :

Mercredi 11 mars 2020

à 9h – 11h - Palais Brongniart

2 place de la Bourse – 75002 PARIS

**COMMENT LES ELUS MUNICIPAUX
PEUVENT SUSCITER ET
ENCOURAGER LA MISE EN PLACE
DE MARCHES D' ACTIONS POUR
LEURS ENTREPRISES LOCALES ET
REGIONALES ?**

1°/ Créer des circuits courts pour financer en fonds propres les TPE et PME régionales, comme le prévoyait la loi Macron du 10 juillet 2015 avec la réouverture d'une nouvelle forme de bourses régionales

2°/ Un concept simple et rapide à mettre en place dans les entreprises : le Carnet d'Annonces, successeur des anciennes bourses régionales

3°/ Profil des entreprises pouvant utiliser le Carnet d'Annonces et mobiliser l'épargne locale

DEUXIEME SESSION :

Jeudi 12 mars 2020

à 9h – 11h - Palais Brongniart

2 place de la Bourse – 75002 PARIS

**QUELLES INITIATIVES PEUVENT
PRENDRE LES COLLECTIVITES
LOCALES POUR METTRE EN
PLACE, MOBILISER ET DEVELOPPER
L'EPARGNE?**

1°/ Comment labelliser l'ensemble des acteurs locaux susceptibles d'intervenir entre épargnants et entreprises ?

2°/ Comment mettre en place et subventionner les associations telles que des Clubs d'Investissement locaux et orienter des formations scolaires et universitaires vers l'économie d'entreprise ?



Introduction en bourse

Information :

- permanente
- réglementée
- privilégiée

Recherche
d'investisseurs

**Listing
Sponsor**
sur Euronext
Paris

Bourse intra-entreprise
Contrats de liquidité
Tenue des registres
d'actionnaires

**Back-office
Titres**

FORMATIONS
EN E-LEARNING



**Communication
Financière &
Corporate**

**Ingénierie
Financière**

investisseurs
Relations analystes
Relations actionnaires
Relations actionnaires
salariés
Relations presse écofi

Levées de fonds
Augmentations
de capital
Émission obligataires
Analyse Financière
OPA, OPE, OPR, OPRA
Fusions, acquisitions,
cessions



10 rue de Montyon – 75009 PARIS – tél. : 01 42 46 11 73

www.ciib.fr – contact@ciib.fr -



@bourse_pme

Société Anonyme au capital de 266.875 € - SIRET 338 689 227 00043